



La lettre
de votre députée

MAUD GATEL
DÉPUTÉE DE PARIS

AVEC VOUS



ÉDITO



Chère madame, cher monsieur,

Marielle de Sarnez nous a quittés le 13 janvier dernier.

Elle était notre Députée de Paris. Elle était une remarquable et respectée présidente de la commission des Affaires étrangères.

Pour toutes celles et ceux qui ont cheminé avec elle, elle était bien plus encore.

Sa vision pour l'Europe, son énergie à faire vivre un centre fort et indépendant, son engagement constant pour Paris, ses combats pour la place des femmes dans la société ou encore pour l'excellence de l'éducation ont fait d'elle une voix écoutée et estimée par-delà les clivages politiques.

p. 1

Durant son mandat, elle a su insuffler une énergie nouvelle à la commission des Affaires étrangères, en lui donnant une dimension centrale dans la diplomatie française.

Elle est restée la femme attentive aux dossiers de la circonscription, réglant les difficultés et relayant les propositions des habitants des VI^{ème} et XIV^{ème} arrondissements.

J'ai l'honneur de lui succéder à l'Assemblée nationale. J'aborde ce mandat avec esprit de responsabilité et humilité, consciente du moment d'histoire que nous vivons face à une crise sanitaire qui bouleverse nos quotidiens et accentue l'ensemble des déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux.

Vous trouverez dans ce journal les premiers travaux que j'ai menés dans l'hémicycle et dans la circonscription. Je vous rendrai régulièrement compte de mon action et demeure à votre entière disposition afin d'échanger sur les textes examinés par l'Assemblée nationale et les problématiques de notre circonscription.

A votre écoute,

Maud Gatel



MIEUX ME CONNAÎTRE

Bretonne d'origine, j'ai passé mon enfance en grande banlieue parisienne avant de terminer mes études à Paris. C'était il y a 20 ans et je n'ai plus quitté la capitale depuis.

Convaincue que chacun peut agir au service de l'intérêt général, je me suis engagée auprès de François Bayrou. En parallèle, j'ai mené une carrière professionnelle dans le domaine de la communication. Résolue à agir pour ma ville, pour redonner à Paris de l'attractivité pour ses habitants et pour lutter contre les fractures qui ne cessent de se creuser dans la capitale, je siège au conseil de Paris depuis 2014. J'y défends notamment la sobriété des finances publiques alors que la dette ne cesse de se creuser, une politique environnementale ambitieuse et prône pour davantage d'efficacité dans l'action publique.

En 2017, j'ai eu la chance de mener campagne avec Marielle de Sarnez. Vous nous avez fait confiance à près de 64% des voix. En succédant à Marielle de Sarnez, j'ai souhaité poursuivre son engagement au sein de la commission des Affaires étrangères, tout en continuant à défendre les sujets qui me tiennent à cœur : retisser le lien entre les citoyens et leurs représentants, réussir la transition écologique, soutenir l'emploi et la souveraineté économique...

MON PARCOURS



p.2

En tant que députée de la circonscription, je vois mon rôle comme celui d'un passeur en plus de celui de législateur : relayer vos préoccupations, vos interrogations, soulever des difficultés dans la mise en œuvre des politiques publiques, vous consulter sur les grandes orientations et vous informer des opportunités.

Vous pouvez compter sur mon total engagement à vos côtés, au service de notre circonscription.

À L'ASSEMBLÉE



PROJET DE LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : L'ÉCOLOGIE DU QUOTIDIEN POUR UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE

Du 29 mars au 17 avril, nous avons examiné, en première lecture, le projet de loi Climat et Résilience. Cette loi, qui s'appuie sur les propositions de la Convention citoyenne pour le Climat, permettra de franchir une étape supplémentaire dans la lutte contre le réchauffement climatique afin d'atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre contenus dans l'Accord de Paris.

p.3

Création d'un "score carbone" sur le modèle du nutriscore, renforcement de l'éducation à l'environnement, interdiction de la publicité en faveur des énergies fossiles, développement de la vente "en vrac", mise en place d'un chèque alimentation durable, lutte contre la déforestation, développement du menu végétarien quotidien, lutte contre l'artificialisation nette des sols, autant d'avancées qui s'inscrivent dans le quotidien des Français.

Soucieuse d'accélérer la révolution des mobilités à l'œuvre au sein de notre pays, j'ai notamment soutenu des amendements permettant d'agir

concrètement afin d'encourager la pratique du vélo à travers, par exemple, l'extension de la prime à la conversion pour l'achat de vélo à assistance électrique ou de vélo cargo, l'accompagnement de la filière française du vélo ou le développement de parkings sécurisés pour les vélos.

Mardi 4 mai, nous avons procédé au vote solennel et adopté très majoritairement le texte du projet de loi. Je me réjouis de cette adoption qui fait suite à la mise en œuvre d'un processus démocratique inédit. Le texte sera prochainement examiné par le Sénat.





LE POINT SUR...

UN PLAN DE RELANCE HISTORIQUE



Dès le début de la crise, le gouvernement a mis en place un plan d'urgence de plus de 470 milliards d'euros pour préserver nos emplois et soutenir les entreprises.

Avec le plan «France Relance», c'est 100 milliards d'euros qui sont dédiés à la refondation économique, sociale et écologique du pays en partenariat avec l'Union européenne.



p.4

CONCRÈTEMENT À PARIS :

- Plus de **200 000 Parisiens** ont bénéficié du dispositif d'activité partielle, ce qui représente plus de 3,5 milliards d'euros d'aide
- Plus de **57 000 prêts garantis par l'État** ont été accordés, soit plus de 19 milliards d'euros
- Plus de **70 000 jeunes** bénéficient déjà du Plan "1 jeune, 1 solution"
- **269 millions d'euros** ont été dédiés à la relance du secteur culturel

◆◆◆ LE SAVIEZ-VOUS ?



L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Palais Bourbon et l'Hôtel de Lassay ont été construits entre 1722 et 1728, sur des terrains de la duchesse de Bourbon dont elle céda une partie à son amant, le marquis de Lassay.

Après la Révolution française, le Palais fut déclaré « bien de la Nation ».

Un hémicycle de 500 places fut ajouté pour accueillir le Conseil de Cinq-cents.

Si les bancs ne sont plus d'origine, le bureau du président et la tribune de l'orateur sont quant à eux restés intacts.



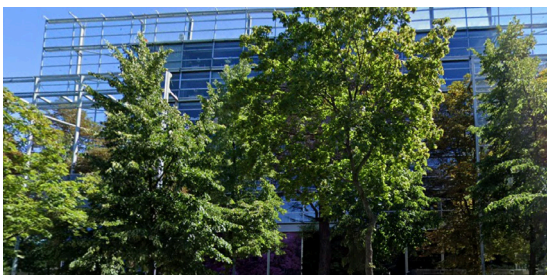
NOTRE CIRCONSCRIPTION

p.5

Elle regroupe une partie du VI^{ème} et du XIV^{ème} arrondissement : les quartiers Notre-Dame des Champs, et Montparnasse ainsi qu'une partie des quartiers Plaisance, Petit-Montrouge et Parc-de-Montsouris.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le quartier du Montparnasse était appelé initialement "Mont Parnasse" par les étudiants qui récitaient des vers sur la butte et qui voulaient faire référence au Mont Parnasse, la résidence des Muses de la mythologie grecque. Au cours du XVIII^{ème} siècle, la butte a disparu mais le nom, lui, est resté. À partir du XIX^{ème} siècle, le quartier devint un haut lieu de la vie artistique.



La rue des Thermopyles, petite rue pavée et verdoyante - La Comédie italienne, seul théâtre italien en France dans un ancien commissariat - L'Assemblée nationale - La Fondation Cartier - Montparnasse



GARDONS LE CONTACT

JE SUIS, AINSI QUE MON ÉQUIPE, À VOTRE DISPOSITION.
RETROUVONS-NOUS PRÈS DE CHEZ VOUS (SUR RENDEZ-VOUS):



le vendredi de 14 à 15 heures à la Mairie du VI^e arrondissement,
78 rue Bonaparte, salle des permanences

le vendredi de 15h30 à 16h30 à la Mairie du XIV^e arrondissement,
2 place Ferdinand Brunot, bureau 206



MAUD.GATEL@ASSEMBLEE-NATIONALE.FR

TÉL. - 01 40 63 67 90



@MAUDGATEL

p.7



MON ÉQUIPE



Camille Petitjean



camille.petitjean.mg@clb-an.fr



Barbara De Vos



barbara.devos@clb-an.fr



Maxime Vaz



maxime.vaz.mg@clb-an.fr